



# LE TAMBOUR DU RADON

*Celui qui porte les nouvelles au village*



Journal municipal de Gilles 28260 - Mars 2014 - N°5

**V**oici donc le cinquième numéro du *Tambour du Radon*, votre journal d'informations communales. Qu'il me soit permis de remercier l'équipe de bénévoles élus ou non qui, depuis 2011, ont travaillé avec talent et persévérance à sa réalisation !

L'année 2013 s'est terminée tristement pour nous tous, avec le décès de notre employé communal Éric Ferrandin, le 28 décembre à l'hôpital de Chartres. Un hommage lui est rendu dans ce journal. Lors de la cérémonie des vœux, une minute de silence a été partagée par tous.

Nous y avons accueilli comme de coutume les nouveaux arrivants, décerné le diplôme des personnalités de l'année (cette fois-ci à un couple), remis une médaille du travail et souhaité la bienvenue à neuf bébés. Des photos illustrent toutes ces distinctions dans les pages du Tambour.

De surcroît, un événement exceptionnel a couronné cette cérémonie des vœux : la remise par Monsieur Charles Gachelin, fils d'un ancien instituteur de Gilles, d'un coffre au trésor historique inestimable : des registres d'état-civil paroissiaux dont les plus anciens datent de la moitié du XVIème siècle !

Ainsi vit notre village avec ses peines et ses joies, ses surprises et ses découvertes, ses solidarités et ses échanges.

Ce numéro revêt un caractère particulier, puisqu'il est le dernier avant le renouvellement de l'équipe municipale qui se fera lors des élections du 23 et du 30 mars 2014. Vous y trouverez le détail des modifications concernant le déroulement de ces élections. La principale pour vous, électrice et électeur, est l'obligation qui vous est faite de présenter une pièce d'identité.

La période électorale, dans laquelle nous sommes entrés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, m'interdit de vous parler de bilan ou de projets dans ces pages. Je me contenterai donc de remercier les membres du conseil municipal qui ont soutenu mon action et de vous assurer de mon engagement.

**Le maire Michel Malhappe**

Premier Prix de la Galette 2014, photo Sarah Barbey



Pour les journées du Patrimoine, l'association **Gilles à tous vents** a organisé une superbe exposition Broderies de rêves. Une manière de penser l'humanité de l'Ouzbékistan au Guatemala, du monde religieux au monde profane et privé. Deux conférences - l'une sur les Mayas d'Alain Breton, l'autre sur la broderie de Philippe Velin - et un concert de harpe d'Avrill ont enrichi cette manifestation originale.



Le 11 novembre, les **Anciens Combattants** ont fait mémoire de la fin des guerres.



Le **Comité des Fêtes** a offert un superbe Noël aux enfants. Gérard Hunout, son président, a joué au Père Noël pour l'occasion.

Les fondus du Vo font une fondue avec l'association **Vo Vietnam**



Le 14 décembre, la **chorale Sopalteba** a apporté à Gilles des chants du monde entier : blues afro-américain, mélodies d'Irlande ou d'Afrique du sud et des arias de Noël .



**Neuf bébés** tout neufs sont entrés dans Gilles.  
Bienvenue aux biberons, aux poussettes et aux parents !



**Le couple de l'année**, Françoise et Michel Doutet, qui ramasse en toute discrétion les déchets des bords de routes.

## Vœux du maire et Fête de la Galette



Qu'ils sont talentueux nos jeunes **gagnants du Prix de la Galette 2014** ! Sur le thème de l'Eau Gabriel et Clara, Valentin et Valentine nous ont proposé grenouille et sirène, sente menant au ru et petit pont du Radon.



## Le plaisir simple de jouer ensemble

C'est à la suite d'une discussion nostalgique sur ce « *bon vieux temps* » où l'on jouait aux cartes chez les voisins ou au bistrot, qu'est née l'idée d'après-midis récréatifs à Gilles. La première rencontre, ouverte à tous, a eu lieu le 4 décembre dans les locaux de l'école. Une quinzaine de Gillois de tous horizons ont joué aux dominos, au scrabble, à la belote ou aux tarots autour d'un thé, d'un café et d'une pâtisserie. Les rires étaient au rendez-vous. Le temps à filé comme une flèche !

**Prochain R.V. : mercredi 30 avril, 16 h, même endroit. A vos jeux et à vos fourneaux !**  
**Renseignements : [taos-barbey@sfr.fr](mailto:taos-barbey@sfr.fr).**



# De si précieux registres paroissiaux

L'association *Gilles à tous vents* a assuré la transmission des registres paroissiaux allant de 1550 à 1675, découverts dans un coffre du grenier par Charles Gachelin, fils de l'ancien instituteur. Dans ces treize opuscules sont répertoriés les naissances,

les baptêmes, les mariages et les inhumations des catholiques du village. Certains de ces ouvrages ont été regroupés par le curé Gonthier. Leurs informations d'un grand intérêt pourront être croisées avec celles de l'*obit*\* du prêtre Maignan se trou-

vant dans le chœur de l'église. Leur état de conservation est satisfaisant. Tous ont été remis à Michel Malhappe, maire de Gilles.

\* *Obit*, testament religieux : dons de terres, demandes de messes afin que l'âme du défunt repose en paix.



À gauche, M. Charles Gachelin, le découvreur du trésor



# Les chasseurs, ces anciens du département

La *Société des Chasseurs* de Gilles, l'une des plus anciennes associations du département, y est inscrite sous le n°89 depuis le 13 août 1906. Elle comprend alors 12 membres, dont 3 sont encore représentés par les familles Allorge, Dumont et Hervé. Elle exerce son activité jusqu'en août 1914, la reprend après la guerre le 20 juillet 1919, puis arrête de nouveau en 1939 pendant la seconde guerre mondiale pour reprendre le 5 juillet 1945.

Dans son assemblée du 8 août 1948, elle s'engage à verser 10 000F pour installer une plaque commémorative des victimes de la guerre 39-45, place de l'église. M. André Hervé en est président en 1959.

En 1975, Henri Tartuffe reprend la fonction avant d'être nommé vice-président. En 1990, Nicole Benoit est élue présidente à l'unanimité.

Depuis l'an 2000, le bureau a pour président Charles de Ferrières, pour vice-président Dominique Ferrandin et pour secrétaire-trésorier Christian Tortosa. Ce groupe vivant, composé de 16 membres dont 11 Gillois, respecte les règles internes de chasse et de protection de la nature. Les lapins ont disparu depuis longtemps et les perdreaux sont très rares... La société a réintroduit des faisans. Mais heureusement, lièvres et chevreuils sont en quantité suffisante ! Il y a donc de beaux dimanches fort amicaux en vue.

Charles de Ferrières





# Avis à la population

## Appels pour la kermesse du 22 juin

### APPEL AUX MATERIAUX DE FABRICATION D'EPOUVANTAILS

À la kermesse est prévu un concours d'épouvantails avec la participation du Foyer de Vie du château de Vitray. Les participants peuvent les confectionner à l'avance, leur donner un nom et les apporter la veille en vue d'une exposition dans le village.

Ceux qui le désirent auront aussi la possibilité de les réaliser sur place, au stand *Épouvantables épouvantails*. Pour approvisionner ce stand, nous avons besoin de tout le matériel possible : chapeaux, manches à balais, vêtements bariolés, bijoux clinquants, paille, ballons... et tout ce que notre imagination nous suggère !

Pour vos dons, contactez Nathalie Avril  
au 02 37 64 02 18, ou par mail [nathalie.avril035@orange.fr](mailto:nathalie.avril035@orange.fr)

### APPEL AUX PROPRIETAIRES DE QUADS

L'an dernier, pour la kermesse de la Fête de la Musique, les tours en quad ont remporté un immense succès. Tellement grand que la file d'attente était longue et que tous les enfants n'ont pas pu en bénéficier. Dommage !

En 2014, nous voulons reconduire cette activité, et éviter de manquer de quads, ce qui entraînerait trop de déceptions.

Nous faisons appel à tous les propriétaires de machines disposés à nous aider !

Prenez contact avec Stéphane Lamouille  
au 06 09 16 66 61, ou par mail [lamouille.stephane@neuf.fr](mailto:lamouille.stephane@neuf.fr)

### APPEL AUX ECHANGES DE JOUETS

Une bourse aux jouets est prévue. Préparez à l'avance les jouets que vous avez envie d'échanger. Un stand leur est réservé.

### APPEL AUX MUSICIENS



Vous jouez d'un instrument  
ou vous chantez ?  
Alors, venez PARTICIPER  
à la **Fête de la Musique**  
à Gilles, le 22 juin

Pour plus d'informations  
Franck : 02 37 43 00 27

### APPEL EXPO GUERRE 14-18

Pour la Fête de la Musique et les Journées du Patrimoine, nous organisons une exposition sur la vie pendant la guerre de 14-18.

Tous les témoignages qui dorment dans vos greniers sont les bienvenus.

Contact : Charles de Ferrières  
au 02 37 64 03 09 ou par mail [gillesbois@live.fr](mailto:gillesbois@live.fr)

## Plaisir de lire, plaisir d'écrire

Quelques membres de l'association *Gilles à tous vents* ont eu l'idée de partager leur amour des mots dans un atelier d'écriture/poésie. La première rencontre a eu lieu le 28 janvier. Le plaisir vécu a donné envie à tous les participants de poursuivre l'expérience. Un nom a été choisi : *Écrire à tous vents*.

Chacun apporte un court texte de son choix (publié ou personnel) et

le lit à haute voix. À partir de ces lectures, un thème est choisi (nostalgie, lune, colère...). Écriture personnelle sur ce thème (distinct pour les uns ou les autres). Lecture à haute voix pour un partage commun.

**Horaires : vendredi 19h30 - 21 h,  
une fois par mois.  
Prochaine date : 28 mars.**

Si vous êtes intéressé, contactez Evelyne Mascret  
au 02 37 64 08 31 ou par mail [emascret@hotmail.com](mailto:emascret@hotmail.com)



Le cercle des amoureux des mots

# Sonnez hautbois, résonnez vents gillois

Par un bel hasard, Alain de Gourdon réside à Gilles, ce village qui aime tant la musique. Président de la fabrique de hautbois François Lorée, il est l'inventeur des plus beaux instruments du monde.

**Alain de Gourdon** a grandi au milieu des hautbois, ces instruments si complices du vent. Dès l'âge de douze ans, il apprend à en jouer, de sorte qu'il goûte toute la profondeur de leurs longs sons



Alain de Gourdon

rauques et plaintifs. Hautbois d'amour, piccolo, baryton ou cor anglais n'ont aucun secret pour lui. Il ressent la ferveur singulière qui traverse les arias de Bach, Haendel, Telemann, Cimarosa, le baroque du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le hautbois a, en outre, le privilège de donner le « *la absolu* », fixé à 440 vibrations. Grâce à lui, les orchestres du monde entier peuvent jouer ensemble selon la même harmonie.

De cette intimité ancienne avec l'instrument a surgi le désir de le fabriquer et l'améliorer, d'en contrôler les accords et de travailler les subtilités du grattage de diverses anches\*. Son « *métier artistique* », cumule ainsi savoir-faire et tradition. Il y travaille avec ardeur 6 jours sur 7, de 7 heures du matin à 7 heures du soir, avant de suivre les concerts du soir afin de rencontrer les artistes, ses anciens ou futurs clients.

## À la suite des ancêtres

Au fil des ans, il a pris la suite de ses ancêtres pour développer sa PME de trente personnes. Tout a commencé par un local du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. En 1981, il a installé une usine à Magnanville où il assure à la fois le tournage et la fabrication des clés.

Là, il reçoit le bois d'ébène naturel servant à la fabrication des trois pièces du hautbois. Un long itinéraire jusqu'à la finition : collage des tampons, pose des ressorts, calcul de chaque ouverture de clé, et enfin contrôle général. Il connaît si précisément ses employés... qu'il reconnaît le travail de chacun. En 2001, il acquiert un local dans le « *quartier de la musique* » où se trouve le Conservatoire à rayonnement régional de Paris. Là, il installe ses bureaux et un atelier où il assure des réparations urgentes. Il faut être prêt à tout : si un hautboïste estime soudain que « *son mi est trop haut* », qu'un tampon est défail- lant, que le bois s'est fendu, il faut réparer sur-le-champ... avant tout concert.

Sa clientèle, composée de musiciens professionnels haut de gamme et d'étudiants destinés à le devenir, est à 95% internationale. Alain de Gourdon est appelé partout, aux États-Unis, en Corée, au Japon, ou encore en Russie... Il y suit les master class\*\* où il présente son art et ses instruments. Beaucoup de travail somme toute, pas toujours suivi de gains adéquats. Cet ami des arts a vendu 45 000 hautbois depuis 1967, environ 1 200 par an. Nul doute, les hautbois Lorée offrent de belles merveilles sonores.

Jane Hervé

\*Anche : languette placée au bout du hautbois que le musicien peut fabriquer avec les roseaux spéciaux du Var.

\*\*Master class : cours donné par un musicien de haut niveau.

La société est fondée en 1881 par François Lorée. Son fils Lucien, à qui il a enseigné son art, lui succède en 1902. Par manque de successeur, c'est le facteur d'instruments Raymond Dubois qui reprend le contrôle de la firme en 1925, suivi par son gendre Robert de Gourdon dont le fils Alain préside aujourd'hui la société.



# Le monument aux morts de 14-18

En février 1919, la commune de Gilles crée une commission pour construire un monument aux morts de la guerre 14-18 avec les conseillers municipaux Dumont, Cordier et Bernage.



Lors de la réunion du conseil municipal du 24 juin 1919, on prévoit d'édifier un monument en granit dans la partie des concessions perpétuelles, dans l'axe de la porte d'entrée du cimetière : 3000 F inscrit au budget. Monsieur Gourdon des Marbreries Générales\* offre le prix le plus avantageux.

Le conseil se réunit le 1<sup>er</sup> juillet 1919, au lendemain de la



La croix des morts gillois

signature du traité de paix consacrant la défaite du militarisme prussien, le triomphe du droit, de la justice et de la liberté des peuples. Il reconnaît le concours efficace apporté aux Alliés par l'armée américaine pour défendre la France envahie. Il adresse, à l'occasion de la

Fête Nationale des États-Unis, les plus vives et sincères félicitations à cette armée et particulièrement à son chef, le Général Pershing, qui l'a conduite vaillamment à la victoire.

Le 6 novembre, le conseil règle le monument aux morts pour 3700 F. Quelques jours plus tard, il sollicite une subvention de l'État car la Commune est peu riche (moins de 300 hab). En effet, la loi du 25 octobre accorde une subvention à proportion de l'effort et des sacrifices des communes pour glorifier les héros morts pour la France. Le 17 février 1920, le maire et les conseillers municipaux reconnaissent le ferme patriotisme et la foi inébranlable en la grandeur de la France de Raymond Poincaré, homme éminent qui exerça la magistrature suprême pendant la guerre et rendit service à la patrie. Ils lui adressent, au moment où il va redevenir simple citoyen, leurs plus vives félicitations pour la façon distinguée avec laquelle il s'est acquitté de ses fonctions dans ces circonstances difficiles.

Ils admirent l'impartialité avec laquelle son successeur - M. Deschanel - a présidé les délibérations de la Chambre des Députés pendant plusieurs années. Il saura montrer les mêmes qualités à la Présidence de la République à l'heure de la reconstruction nationale. Ils profitent du jour où il va recevoir le pouvoir de son prédécesseur pour lui adresser leurs plus sincères félicitations, l'hommage de leur respect et de leur profond dévouement.

Le 12 septembre 1920, un calvaire est inauguré en reconnaissance

En reconnaissance à nos soldats

aux soldats morts ou blessés pendant la guerre 14-18, marquant leur joie de la fin des hostilités. Une messe de *Te Deum* et une bénédiction sont données par l'abbé Duffart, curé de Gilles. Une lettre du préfet d'Eure et Loir est lue lors du conseil municipal du 2 novembre suivant. Elle invite la municipalité à organiser, le 11 novembre, une cérémonie commémorant le cinquantième de la République, l'anniversaire de l'armistice et la gloire des soldats morts pour la France. Constatant qu'il n'y a pas de tombes de soldats français ou alliés et que le monument n'est pas encore érigé, que les ressources de la commune sont insuffisantes, le conseil reporte l'inauguration du monument et les festivités prévues.

Le 24 avril 1921, une messe avec service funèbre accompagne l'inauguration du monument aux morts avec stèle au cimetière. Le 8 février 1922, le conseil appose une autre plaque portant le nom des soldats morts de maladies contractées sous les drapeaux (350 F), à gauche de la stèle.

\*33 rue Poussin à Paris

## Sur la stèle de face :

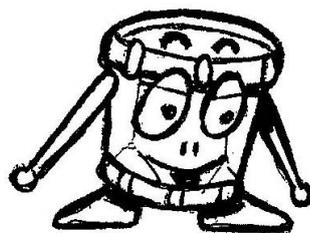
Lair Marcel 08/09/1914  
Gachelin Gaston 01/06/1916  
Mailler Georges 01/06/1916  
Martin Luc 30/05/1918  
Percheron Georges 24/07/1918  
Lafauche Robert 08/09/1918

Alexis de Ferrières

## A gauche, les « enfants adoptifs » :

Lesueur Lucien  
Deshayes Edmond  
Lapierre Raymond  
Brouillard Arthur  
Watteler André  
Dufour Marcel

# Élections municipales : attention, ça change !



## QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.



Les élections municipales auront lieu :  
Le 1<sup>er</sup> tour le dimanche 23 mars 2014  
Le 2<sup>ème</sup> tour le dimanche 30 mars 2014

Le bureau de vote de Gilles se trouve à la Mairie et sera ouvert de 8h à 18h.

## ATTENTION, MODIFICATIONS LEGALES IMPORTANTES À PARTIR DE 2014

- vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo,
- vous n'avez le droit de voter que pour les candidats qui ont déclaré leur candidature auprès de la Sous-Préfecture.
- Les bulletins restent valables même s'ils comportent plus ou moins de noms qu'il n'y a de conseillers à élire.
- Dans le cas où le bulletin comporte plus de noms, les noms inscrits au-delà du nombre de conseillers à élire ne sont pas décomptés. Si la présentation des noms sur le bulletin ne permet pas de déterminer un ordre permettant d'écarter les noms en trop, le bulletin est déclaré nul.

## PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
Rubrique Élections

## QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

**Le mode de scrutin ne change pas :** les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

*Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.*

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

*Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.*

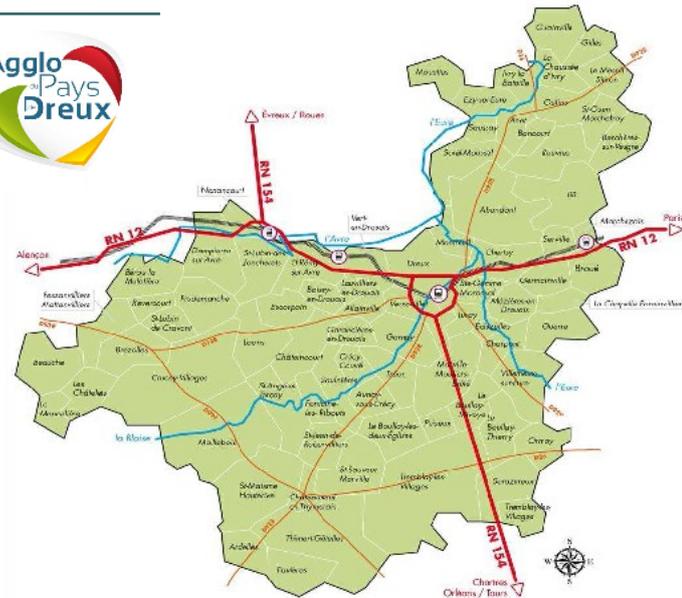
### Nouveau :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate

# Notre nouvelle intercommunalité, l'Agglomération du Pays de Dreux

## Le territoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, notre commune fait partie de la nouvelle Agglomération du Pays de Dreux, qui remplace six communautés de communes dont celle du Val d'Eure et Vesgre que nous avons rejoint en 2008. Ce sont donc 78 communes qui composent cette agglomération de Guainville à Châteauneuf en Thymerais pour l'axe Nord-Sud, et de Marchezais à Brezolles pour l'axe Est-Ouest. Il s'agit d'une fusion de Communautés de Communes. Il n'y a pas de couche supplémentaire au fameux millefeuille administratif.



**Les compétences** exercées par les anciennes communautés de communes seront automatiquement transférées à l'Agglomération du Pays de Dreux :

- 1) le développement économique et Aménagement du Territoire,
- 2) la petite enfance-jeunesse-famille,
- 3) l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets.

### Les avantages de cette fusion :

- la mise en commun de services administratifs dont j'ai pu apprécier la compétence et la diversité. Ces services seront à la disposition des Communes.

- une fiscalité plus avantageuse dans les premières années, grâce à une dotation globale de fonctionnement par habitant très largement augmentée.
- une surface foncière et financière d'une taille suffisante pour attirer dans le périmètre de l'agglomération des entreprises créatrices d'emplois pour toutes les communes partenaires.
- une taxe transport payée à l'agglomération par les entreprises de transport permettra de développer les transports collectifs au sein de l'agglomération et dans ses périphéries (ex. : desserte des gares de Bréval, Bueil ou Houdan...)

### Les points de vigilance :

- Préserver la prééminence du pouvoir politique, c'est-à-dire la prééminence des élus, sur le pouvoir administratif pour éviter une dérive technocratique.
- Maintenir dans les communes les compétences liées au cadre de vie des habitants (corrélation projets-impôts, orientations d'urbanisme, préservation de l'environnement et du patrimoine, renforcement

du vivre ensemble et de la citoyenneté)

- Maîtriser les dépenses, notamment de fonctionnement.

Cette nouvelle organisation est porteuse d'espoir et de progrès pour nos administrés. Le respect de chacun, le souci du dialogue et la volonté de faire avancer les choses seront au cœur des décisions qui seront prises.

**Michel Malhappe**



SOUS-PREFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE DREUX 2/4 rue des Capucins Dreux

A PARTIR DU 10 FEVRIER 2014,  
LES MODALITES D'ACCUEIL POUR LES GUICHETS DE DELIVRANCE  
DES CARTES GRISES ET DES PERMIS DE CONDUIRE EVOLUENT

VOTRE DEMARCHE CONCERNE LE SERVICE DES CARTES GRISES	... venez ...
pour un changement de propriétaire, de domicile, un duplicata ou autres démarches, sauf les immatriculations de véhicules importés et les dossiers d'immatriculation des garages qui continuent à être traités en différés.	Le matin, au guichet, sans rendez-vous
pour une succession, un mariage, un divorce, un changement de caractéristiques techniques, la 1ère immatriculation d'un ancien cyclomoteur	L'après-midi sur rendez-vous (www.eure-et-loir.gouv.fr)
VOTRE DEMARCHE CONCERNE LE SERVICE DES PERMIS DE CONDUIRE	Le matin, au guichet

## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune a été voté par le conseil municipal dans sa séance du 31 janvier 2014.

Quelles en sont les grandes lignes ?

- Renforcement du caractère rural de notre village, en réduisant d'une quinzaine d'hectares les zones à urbaniser au profit des zones agricoles et des zones naturelles.
- Développement urbain concentré dans le bourg et en continuité immédiate de celui-ci.

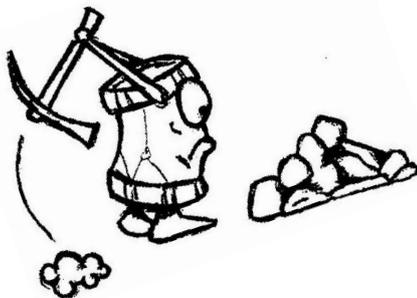
- Préservation de la qualité des paysages, de l'environnement et du patrimoine bâti.
- Évolution du règlement des constructions pour intégrer les nouveaux matériaux et la diversification des sources d'énergie (solaire notamment).
- Création d'espaces réservés pour des équipements collectifs (place de village, salle de réunion).
- Création d'un secteur de mixité sociale de 1 650 m<sup>2</sup> pour permettre aux plus modestes d'entre nous de se loger.

La Commission PLU a travaillé avec le cabinet architecte paysager Gilson à la réalisation de ce document. Le commissaire enquêteur, après avoir reçu les différentes réclamations, a proposé quelques ajustements qui ont pour la plupart été pris en compte. Les organismes associés (Préfecture, Chambre d'agriculture, Direction du Patrimoine) ont émis un avis favorable. Nous souhaitons que ce document permette, dans son application future, de maintenir les caractéristiques de notre village et contribue à son développement harmonieux dans le respect du vivre ensemble.

Céline Huet



## Restauration du village



## La réforme des rythmes scolaires doit prendre effet à la prochaine rentrée de septembre 2014.

Quel est le but de cette nouvelle loi ? Il s'agit de diminuer de  $\frac{3}{4}$  d'heure par jour le temps d'apprentissage des enfants du primaire au profit d'autres activités (Temps d'Activité Périscolaire : par exemple sport, théâtre, danse, musique, lecture de contes...) et de compenser ce déficit par une demi-journée d'école supplémentaire, le mercredi matin (ou le samedi sur dérogation).

## Nouveaux rythmes scolaires

La mise en place concrète de cette nouvelle organisation ne va pas sans poser de problèmes, aux parents comme aux collectivités et aux enseignants.

Notre commune fait partie d'un regroupement pédagogique, le SIRP comprenant les communes de Gilles, Guainville et Mesnil-Simon. Un sondage est en cours pour recueillir l'avis des parents et connaître leur

organisation actuelle. Des échanges sous forme de réunion seront proposés aux parents des enfants concernés avant le mois de juin de cette année.

**Si vous avez des aptitudes et des disponibilités pour participer à l'encadrement de ce Temps d'Activité Périscolaire, n'hésitez pas à vous faire connaître dans votre mairie.**

# L'amour des saules

J'aime le saule, on pourrait même dire les saules, tant il en existe de nombreuses variétés (environ 350). En hiver, les bois du saule osier (*salix viminalis*) sont magnifiques : leur couleur passe du jaune vert à l'orange vers le mois de janvier, formant des taches vives et colorées dans une nature encore grise. Les branches du saule tortueux (*salix matsudana tortuosa*), joliment spiralées, servent pour les décors des fêtes de fin d'année. Au mois de février, les chatons du saule marsault (*salix caprea*) sont tout doux : ils font de superbes bouquets allant du jaune pâle au jaune citron. Au printemps et en été, j'apprécie son feuillage vert tendre, fin et léger, qui ondule à la plus petite brise. En été, je profite de l'ombre et de la majesté du saule pleureur (*salix babylonica*).

Le saule se plaît dans les terrains secs. Je possède dans mon

jardin (plutôt sec) plusieurs espèces de saule osier à bois orange, vert ou rouge. Ils me fournissent en piquets, en tuteurs et en brindilles tendres et souples pour attacher les plantes. C'est lui qui sert aussi à la confection des paniers. On le taille alors tous

les ans pour récupérer les pousses de 1,50 à 3 m.

Les Anciens coupaient tous les 7 ans, les saules au bord de l'eau pour utiliser leur bois. Celui-ci finissait par former un bourrelet : la tête de saule. On les nommait « têtards ». Lorsqu'ils sont très vieux, leur bois creux abrite mésanges, chouettes chevêches et petits mammifères.

Les saules se multiplient facilement. Pour des boutures, il suffit d'enfoncer une tige dans le sol meuble et humide de l'hiver. Pour le jardin, il existe des variétés plus petites comme le saule rampant (*salix repens*) ou le saule crevette un peu plus fragile, mais dont le joli feuillage est panaché de rose.

Le saule blanc (*salix alba*) était utilisé dès l'Antiquité pour soigner douleurs et fièvre avec son écorce. On a découvert depuis le principe actif : la salicyline à l'origine de l'aspirine.

C'est toujours un bonheur d'avoir un saule chez soi. On peut le tresser. Si vous êtes



envahis de bambous, remplacez-les par des pieds de saule !

Marie-Hélène Quentin

## La parole des Anciens : les forgerons

**Nous avons tous la nostalgie des métiers anciens. A défaut de les faire revivre, il est bon d'en parler aux nouvelles générations.**

Alfred Tricot était forgeron et maréchal-ferrant. Ces deux métiers étaient effectués dans les campagnes par la même personne, parce que le ferrage nécessitait l'ajustement du fer au pied du cheval : un travail de forge. Alfred vivait dans le bas de Gilles et a exercé de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'au début de la première guerre. J'ai connu Mme Tricot, elle est décédée en 1935. A cette époque, j'étais chez ma grand-mère qui la soignait avec ma tante dans ses dernières années.

Je me souviens de Félix Guy. Il était charron et avait une activité réduite (déjà âgé). J'étais impressionné par son savoir faire lorsqu'il m'expliquait son travail. Je me souviens du bruit de sa scierie.



Il y avait aussi un forgeron maréchal-ferrant pendant la dernière guerre, M. Foucault. Il demeurait rue des Rostys. Quelques jours après la libération de Gilles (le 18 août 1944), il descendait la grande rue avec une brouette lourdement chargée. J'ai eu de la peine à la soulever ! Il s'est arrêté pour parler avec mon oncle. Il transportait des pièces métalliques, récupérées sur un avion abattu quelques jours auparavant : les matières premières étaient contingentées à l'époque !

Près de Troyes, un forgeron m'expliqua que lui et le client notaient, chacun sur son carnet la date, nature et durée du travail. A la fin de l'année, l'artisan faisait le tour de ses clients cultivateurs. Ils comparaient les deux carnets (presque toujours d'accord). Il se faisait alors payer une fois dans l'année. Cette coutume m'a été confirmée par un forgeron de la Nièvre. Cela se pratiquait peut-être à Gilles.

Pierre Gicquel

Depuis 2 ans, nous avons établi une tradition : le jour des vœux du maire, l'association *Gilles à tous vents* organise un concours sur un thème donné. Après *le plus bel arbre du village* et *l'eau*, le thème choisi en 2015 sera *Les nuages*, merveilleux ou redoutables.

À vos appareils photos, pinceaux, stylos...! Le support de votre œuvre est laissé à votre choix. À remettre avant la fin de l'année 2014. Vous avez tout le temps pour y réfléchir.

## À Gilles, un concours sur le thème des nuages

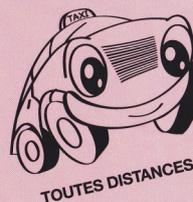


### Journées Européennes du Patrimoine 2014 : concours photos

Le thème proposé cette année par l'Office du tourisme de Dreux est *Patrimoine et nature*. Un concours de photos va fédérer l'ensemble des 78 communes de la nouvelle agglomération. Ouvert à tous.

## TAXI GIL'ZA

A votre disposition 7/7 pour tous vos déplacements : gares, aéroports et toutes autres destinations de votre choix



TOUTES DISTANCES

Isabelle à votre service : 06 23 39 32 20

Commune de stationnement : Gilles  
Tous déplacements non conventionnés Sécurité Sociale

Du nouveau à Gilles

### Une carte d'identité valide 15 ans



La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

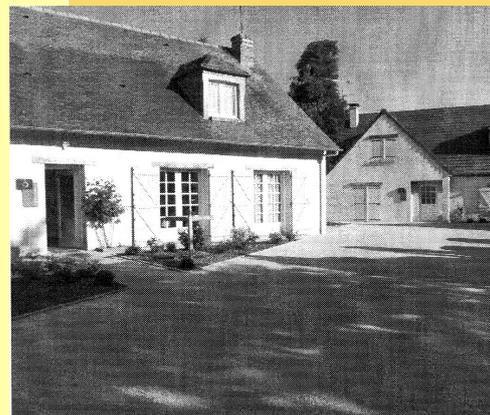
Depuis le 1er janvier 2014, la validité de la carte d'identité passe à 15 ans pour les personnes de plus de 18 ans.

Cet allongement concerne les nouvelles cartes sécurisées et plastifiées délivrées depuis le 2 janvier 2004.

La prolongation est automatique, inutile de la demander en mairie.

La maison médicale de Bréval qui regroupait déjà dans un même lieu généraliste, dentiste, infirmières, nutritionniste, psychologue, orthophoniste, ostéopathe, kinés et podologue s'est enrichie dans un deuxième pavillon d'un sage-femme gynécologue, gastro-entérologue, ophtalmologues, angiologue-phlébologue, homéopathe, cardiologue, neurologue et gériatre.

### Une maison médicale à Bréval, des spécialistes à notre porte



7 Rue Jean Mermoz, 78980 Bréval  
Secrétariat : 8h à 20h Tel : 01 34 78 36 36



**Lauriane Lucas**

Lauriane Lucas est une **brodeuse** qui écrit des histoires fortes avec des étoffes et des fils de toutes couleurs. Ici une voie lactée, là une carte du monde imaginaire... Elle inscrit les mots importants dans son œuvre : « *Toucher, rêver, adorer, créer, réfléchir, choisir...* »

## Marie-Hélène Quentin

Marie-Hélène Quentin aime les couleurs vives et vibrantes. Cette **artiste peintre** a obtenu le 1<sup>er</sup> prix du concours de peinture de Courgent, délivré par l'Office du Tourisme de Houdan en mai 2013. Dans sa quête artistique, elle aime chercher de nouvelles pistes. Son tableau *Renaissance*, foisonnant, est une invitation indigo au rêve!



## Ma voisine a disparu de Danièle Saint-Bois

Danièle Saint-Bois est coauteure de *La légende de Guritha*, représentation à laquelle beaucoup d'entre vous ont assisté pour les Journées du Patrimoine 2011 et 2012.

C'est aussi une **écrivaine** reconnue, qui, après *Villa Bianca*, dont nous vous avons parlé dans un numéro précédent, vient de sortir *Ma voisine a disparu*.

Dans ce roman, nous voilà plongés dans les pensées tourbillonnantes de l'auteur, et ce n'est pas triste ! Tout y passe : animaux avec une place particulière accordée aux chats et aux oiseaux, réflexions éternelles sur l'actualité et le monde politique, Camille, la Bible... et surtout, la voisine, Mme Edmonson, qui ne donne plus signe de vie sans que cela semble intriguer personne. Ce qui est un peu fort ! Tous les scénarios les plus fous surgissent, allant jusqu'à entraîner des incursions téméraires dans les profondeurs de la maison voisine pour se terminer... à l'intérieur d'un congélateur ! La conclusion ne sera pas celle à laquelle on pouvait s'attendre...

Evelyne Mascret

## Pascal Avril



Cette petite merveille toute ronde, créée par le **métallier-serrurier** Pascal Avril, est... un cercle magique ? un cercle de sorcières ? Non, quelques pattes à scellement sur la circonférence révèlent une grille de style espagnol à placer devant un œil-de-bœuf !

### TECHNOLOGIE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

É-T-A-VOUS PRÉSENTE LE PREMIER MANUEL TECHNIQUE TRAITANT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS MAIS AUSSI DES PARTICULIERS SOUHAITANT Élargir LEURS CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTROMOBILITÉ.

Ce didactique traite des principes de fonctionnement des systèmes électriques et hybrides, des batteries à haute tension sans oublier les précautions dans la manipulation de ces différents systèmes. Les auteurs présentent une étude théorique des dix marques les plus représentatives du marché et donnent toutes les informations pour l'entretien. Ce manuel aborde également la réglementation en vigueur liée à ces véhicules. Tout au long du livre, plusieurs QCM permettront de tester vos connaissances acquises grâce à cet ouvrage.

Très largement illustré de schémas explicatifs des véhicules, cet ouvrage est le manuel indispensable pour tout ceux qui souhaitent tout savoir de la technologie des véhicules hybrides et électriques.

## Frédéric Luneau

Gillois depuis 2006, il travaille à Antony en tant que technicien temps et méthodes. Il est **réfèrent technique véhicules électriques et hybrides**, sa spécialité depuis 5 ans.

Deux ouvrages sont en cours d'écriture, à paraître prochainement : *La voiture électrique pour les nuls* traite des véhicules électriques et hybrides ; *Renault 110 ans de concept cars* traite des concept cars, show cars et véhicules de démonstration du constructeur au losange.

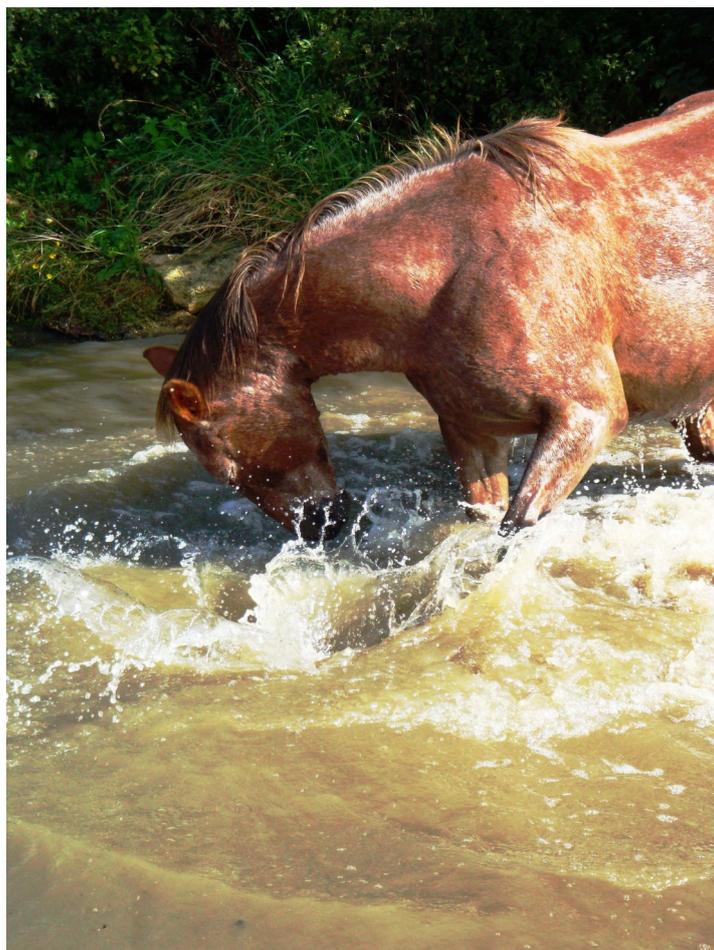
**Technologie des véhicules électriques et hybrides** est en vente depuis novembre dernier. Un exemplaire est visible en mairie. Pour tout contact : **Frédéric Luneau tel. 06 79 17 15 72**

Pascal Avril

# Le cheval qui joue du tambour

Cette fin août était chaude. Je roulais en vélo sur les hauteurs de Gilles, au-delà des Rostys. Les tournants multiples rappelaient que cette voie était jadis fréquentée par des chevaux qui, attelés à des charrettes, progressaient avec une belle lenteur. Après le hameau, des prairies étalées préservaient deux petites mares avec des arbustes à gauche et à droite de la route, juste avant la ferme du Coignet. Deux petites merveilles !

En arrivant à hauteur de la seconde, j'aperçus deux chevaux dans le pré : l'un roux, l'autre blanc légèrement grisé. La jument rousse au pelage émaillé de poils blancs, un peu rhumatisante, avançait vers la mare. Souveraine, elle y entra comme dans une baignoire et planta ses quatre fers en plein milieu. A ma grande surprise, elle se mit à donner des coups de sabots réguliers dans l'eau,



**Le bonheur  
dans l'eau**

tambourinant à qui mieux-mieux sous le regard habitué du cheval blanc. Tchouc, tchouc, tchouc. L'eau donnait au son un curieux écho. « Pas possible, me dis-je, ce cheval joue du tambour ! » Les éclaboussures jaillissaient, frôlaient l'animal de tous côtés, puis retombaient en bulles créant un léger remous argenté. L'animal, nullement gêné par mon insistance, alternait ses frappes du sabot et des arrêts consécutifs, puis reprenait avec assurance... Cela

dura un bon quart d'heure. Voilà qui rappelait l'Afrique, où des bambins frappaient l'eau selon divers rythmes.

Le cheval manifestait un intriguant contentement. J'alpaugais l'unique passant qui déambulait en short à grands pas.

« Bonjour Monsieur, ce cheval, vous savez ce qu'il fait ?

- Oh, il s'arrose pour faire partir les mouches, répondit-il avec aplomb sans cesser de cheminer.

C'était évident. Pourquoi ne pas y avoir pensé ? Les chevaux n'aiment pas plus les mouches que les vaches ou les hommes. Comme ils n'ont ni éventail ni chasse-mouches, ils font fuir les insectes avec des giclées d'eau. Façon de reconnaître qu'ils ont inventé l'insecticide bio avant la lettre ! Réjouie d'avoir appris quelque chose sur les mœurs chevalines locales, j'interrogeais ensuite leur véritable propriétaire.

« Ces juments là sont des bâtards locaux, me répondit Edouard. Une mère et une fille. La mère est rousse, la fille blanche. Elles ont sûrement du sang arabe.

- Qu'est-ce qu'elles font dans l'eau ? répété-je.

- Elles pataugent pour se rafraîchir. Parfois elles trépigment ensemble, l'une contre l'autre, tête-bêche ! »

J'imaginai maman et fille s'aspergeant mutuellement pour éliminer les mouches ! Tableau familial idyllique. Pour sûr, il fait sûrement bon de se mettre au frais en famille. Le bonheur, quoi. Tous les êtres vivants de l'univers - du crocodile au lion, de l'enfant à l'adulte - ont besoin de fraîcheur et d'eau primordiale : l'eau de vie. Moi, j'ai dû aller jusqu'à la mare du Coignet pour m'en assurer.

**Jane Hervé**

# C'est arrivé cette année

## Éric, un vide dans notre cœur

Éric Ferrandin est décédé brutalement le 28 décembre 2013, laissant un vide dans notre village et dans nos cœurs. Il était entré au service de la commune le 1<sup>er</sup> juin 1981. Il avait 20 ans. Pendant ces 32 années de service, tous les maires ont apprécié unanimement ses qualités. Eric était d'abord un travailleur, un « bosseur » arrivé tôt le matin quand il le fallait, ne perdant jamais son temps. Connaissant parfaitement ce Gilles qu'il aimait tant, il était autonome tout en rendant compte du travail fait.

Éric était disponible à tout moment. Pas la peine de l'appeler en cas de neige ou de



verglas, il était à l'œuvre tôt le matin, en semaine ou le dimanche. Compétent, il savait entretenir les chemins et les haies, les fossés et les ruisseaux, réparer le matériel, réaliser des travaux de maçonnerie ou de menuiserie, repeindre murs et passerelles. Grâce à lui, notre village était entretenu et embelli. Toutes ces qualités, alliées à une très grande discrétion, ont fait de lui un collaborateur exceptionnel. Chaque endroit du village gardera longtemps l'empreinte de sa présence. Chaque Gillois, j'en suis sûr, gardera longtemps Eric dans son cœur.

**Michel Malhappe**

Notre village a été touché par le décès si brusque d'Eric. On le voyait dès l'aube au bord des routes, attentif et concentré, prêt aussi bien à mettre du sel en cas de neige, à couper l'herbe des talus, à débroussailler ou planter des vivaces ça et là, à repeindre une passerelle, à remplacer une tuile bancale ou une pierre défaillante, à transporter des grilles ou des barrières de sécurité pour les fêtes gilloses ou les journées du patrimoine, à distribuer des tracts dans toutes les boîtes et en toute situation... Ce travailleur infatigable et polyvalent savait anticiper les besoins de la commune. Il était un peu de la mémoire de Gilles. «Il avait un bon fond !» murmure-t-on avec émotion. Nous pensons à sa famille endeuillée.

**Les habitant(e)s de Gilles**

### Ils sont nés

- Thalia Chevrel est née le 26 août 2013 à Meulan (78).
- Paul Beaumont est né le 23 septembre 2013 au Chesnay (78).
- Elliot Lefèvre est né le 6 novembre 2013 à Poissy (78).
- Rachel Caillau est également née le 4 décembre 2013 à Poissy (78).
- Ouvéa Ysnel est née le 19 janvier 2014 à Mantes-la-Jolie (78).

Bienvenue à ces Gillois de fraîche date !

### Ils se sont mariés :

- Corinne Dorisse a épousé Kevin Zeglin le 7 septembre 2013. Nous espérons que ce beau couple, si attaché à la vie gillose, restera longtemps au village.



- Ludovic Anceaux a épousé Sophie Novarèse le 11 janvier 2014. Il est le petit-fils de notre chère Mauricette Dulieu qui vécut ici dans l'enfance. Son grand-oncle Guy Gallou, fidèle amoureux du village, est un correspondant inventif du *Tambour du Radon*.

### Ils nous ont quittés :

- Étienne Tartuffe-Lecomte, le 3 décembre 2013. Épouse du dernier garde-champêtre de Gilles, elle avait témoigné pour Gilles à tous vents. Sa petite-fille Magali, lui a dit adieu avec tendresse : « *Quand on m'a demandé de parlé de toi, j'ai vite trouvé le fil conducteur de ta vie : ton amour maternel. Fille aînée de 13 enfants, tu étais déjà une petite maman pour tes frères et sœurs. Haute comme trois pommes, tu montais sur un billot pour « touiller la marmite » ! Tu t'es mariée très jeune, à 17 ans. Tu es devenue maman de deux garçons à qui tu as consacré ton amour. D'ailleurs papa dit : « On n'était pas riche, mais qu'est ce qu'on était heureux ! » Ce trop plein d'affection t'a poussé à élever d'autres enfants. Parmi eux, le petit Parisien Patrick parle toujours de toi et de Gilles où il a reçu beaucoup d'amour. Puis nous sommes arrivés, tes petits-enfants. Là encore, l'amour offert était sans limites. Tous les enfants rêveraient d'avoir une grand-mère comme toi : patiente, tolérante et aimante. Tu aimais cuisiner et nous réunir autour de la table pour nous régaler. Merci pour tout cet amour... Nous allons maintenant prier pour toi.* »



- Mme Monique-France Tache, née Mauchaussat, décédée au Chesnay ce 24 janvier 2014. Monique-France avait gentiment ouvert les portes de sa maison du bord du Radon, montré les sources, les arbres insolites et la précieuse meule de pierre gardée sur sa fenêtre.



## L'énigme du Radon



Voici une vue insolite sur Gilles, bien calfeutré dans la verdure.



Mais d'où a-t-elle été prise ?

- 1 – Du carrefour des Chauquettes
- 2 – Du 3 rue de Bréval
- 3 – Du 1 rue de Normandie
- 4 – Du paradis

Deux gillois, de 11 et 90 ans, ont trouvé ensemble l'énigme de l'été dernier.



L'ancien parmi les anciens, Guy Gallou, a pris sa plus belle plume pour nous écrire : « Porte 1, réponse A : l'église. Porte 2, réponse C : l'école (je pense) ». Eh bien, aucun doute, notre cher Guy pense bien, même de loin (Mont-Notre-Dame, Aisne). Le tout jeune Arthur Barbey, en ouvrant le Tambour, a distingué d'emblée la porte qui ouvrait l'école et celle de l'église : « Ca c'est l'école ; ça c'est l'église ». Bravo, Arthur !

## Les Gillois se déplacent pour travailler

Selon l'INSEE, la commune de Gilles comptait 241 actifs en 2006, soit beaucoup plus que les 68 emplois locaux. La majorité d'entre eux se déplaçaient quotidiennement hors de Gilles pour le travail, principalement en direction des Yvelines et de Paris. Cette réalité du déplacement pour l'emploi se retrouve au niveau de la communauté de communes du Val d'Eure et Vesgre, de la région de Dreux et du département d'Eure-et-Loir qui reste soumis à l'attraction de la région parisienne.



## Humour

« Tout le monde est un génie... mais si tu juges un poisson sur sa capacité à grimper aux arbres, il croira toute sa vie qu'il est stupide. »

Albert Einstein

## Le courrier des lecteurs

*Ils nous ont écrit :*

Dans la maison ensommeillée, j'ai feuilleté *Le portrait de l'oiseau qui n'existe pas*. Je me suis arrêté un long moment sur cette phrase bouleversante de Jean-François Kahn. Je l'ai répétée plusieurs fois à voix haute, pour en imprimer la marque dans mon esprit : « Pour moi, la liberté n'est pas seulement une cage vide ... C'est un vol d'oiseaux au-dessus d'une cage ouverte et la liberté préservée d'entrer et de sortir de cette cage ».

J'ai pendu ce printemps au jardin, une jolie cage en forme de montgolfière, dont les barreaux de fer rigide s'oppose à l'idée du voyage dans les airs. Après l'avoir suspendue au coin de l'écurie, ce carrefour des oiseaux, ma fille a pris soin de la garnir de mousses et de feuilles. Puis lentement et avec grand soin, nous l'avons ouverte sur le jardin et avons regardé les oiseaux voler au-dessus d'elle. J'ai chuchoté : "C'est la cage de Prévert" : pour faire le portrait d'un oiseau, il faut laisser la cage ouverte, attendre l'oiseau, puis doucement effacer les barreaux de la cage... Il y a tant de gens en cage qui ne peuvent pas retirer leurs barreaux...

Philippe Velin

Directeur de la publication : Michel Malhappe

Rédactrice en chef : Jane Hervé

Adjoint : Olivier Barbey

Maquette et secrétariat de rédaction : Evelyne Mascret

Rédaction : Pascal Avril, Olivier Barbey, Alexis de Ferrières, Charles de Ferrières, Céline Huet, Stéphane Lamouille, Michel Malhappe, Evelyne Mascret, Marie-Hélène Quentin, Jean-Jack Tamssom, Philippe Velin

Illustrations : Olivier Barbey

Documentation : Antoinette Maîtrejean

Photos : Pascal Avril, Olivier Barbey, Sarah Barbey, Jacqueline Delacourt, Charles de Ferrières, Jane Hervé, Lionel Janvier, Stéphane Lamouille, Franck Maës, Pascaline Maisonneuve, Martine Pesez, Sylvia Raluy, Marlyse Simons